

LE CADRE ET LES LIMITES DE L'ACCUEIL EN EAJE

DURÉE / MODALITÉS

- 7 h
- Présentiel
- Arles, Martigues, Salon de Provence

PUBLICS

Professionnels
Domaine Petite Enfance

PRÉ-REQUIS

Direction, Manager,
Professionnel de terrain

PARTICIPANTS

Min 5 personnes
Max 12 personnes

FORMATEURS - INTERVENANTS

Mme ALDEGUER Inès

Formatrices Adultes
Educatrice Jeunes Enfants

Mme DEVILLARD Mélanie

Formatrice Adulte
Educatrice Jeunes Enfants

**RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE
ET HANDICAP**

Inès ALDEGUER

✉ ines.kconseils13@gmail.com

☎ 07 65 69 21 54

Notre référent handicap, Inès Aldegue se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.



PRÉAMBULE

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont souvent présentés comme des environnements idéaux pour le développement des tout-petits, mais la réalité est plus complexe. Bien que ces structures soient régies par des réglementations strictes visant à garantir sécurité et stimulation, elles se heurtent à des défis majeurs. Les contraintes structurelles, les ressources humaines limitées et les budgets restreints pèsent sur la qualité de l'accueil. Cependant, ces limites ne sont pas insurmontables. En identifiant et en adressant ces défis, les EAJE peuvent évoluer pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Il est essentiel d'examiner ces aspects pour transformer les obstacles en opportunités d'amélioration continue.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles et les normes légales applicables aux EAJE.
- Comprendre les droits des enfants en EAJE ainsi que les obligations des structures vis-à-vis des familles.
- Savoir collaborer efficacement avec les partenaires institutionnels et les familles pour garantir une prise en charge optimale des enfants.
- Apprendre à gérer les situations de surnombre et à appliquer des protocoles d'urgence pour garantir la sécurité des enfants.

Demi-journée 1

Module 1.1 : Le cadre réglementaire des EAJE

Contenu :

- Les textes fondamentaux encadrant l'accueil des enfants et leurs familles en EAJE
- Le rôle et les responsabilités des professionnels de la petite enfance.
- Les exigences pédagogiques : compétences des équipes éducatives, projets pédagogiques.

Résultats attendus :

- Compréhension des lois et réglementations encadrant les EAJE.
- Clarification des missions et responsabilités des acteurs de la petite enfance

Module 1.2 : Les obligations et droits des enfants et des familles

Contenu :

- Droits des enfants : Protection, accueil et bien-être.
- Collaboration avec les familles : Information, implication des parents dans la vie de l'établissement, respect de la parentalité.
- Les contrats et conventions : Conventions de partenariat avec les services sociaux, d'éducation et de santé.

Résultats attendus :

- Connaissance des droits fondamentaux des enfants en matière de protection, d'accueil et de bien-être
- Compréhension des modalités d'information et d'implication des parents, ainsi que du respect de leur rôle parental.

LE CADRE ET LES LIMITES DE L'ACCUEIL EN EAJE



DURÉE / MODALITÉS

- 7 h
- Présentiel
- Arles, Martigues,
Salon de Provence



PUBLICS

Professionnels
Domaine Petite Enfance



PRÉ-REQUIS

Direction, Manager,
Professionnel de terrain



PARTICIPANTS

Min 5 personnes
Max 12 personnes



FORMATEURS - INTERVENANTS

Mme ALDEGUER Inès

Formatrices Adultes

Educatrice Jeunes Enfants

Mme DEVILLARD Mélanie

Formatrice Adultes

Educatrice Jeunes Enfants

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP

Inès ALDEGUER

✉ ines.kconseils13@gmail.com

☎ 07 65 69 21 54

Notre référent handicap, Inès Aldegue se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.



Votre référent handicap

➡ Inès Aldegue

☎ 07 65 69 21 54

Demi-journée 2

Module 3.3 : Collaborer avec les partenaires institutionnels et les familles

Contenu :

- Importance de la communication avec les familles : réunions, transmissions d'informations, rapports.
- Stratégies pour instaurer une relation de confiance avec les familles (respect, écoute, compréhension des besoins des parents).
- Prendre en compte les besoins individuels de l'enfant dans la collaboration avec les parents (accompagnement personnalisé).

Résultats attendus :

- Reconnaissance de l'importance des réunions, transmissions d'informations et rapports pour une collaboration efficace.
- Développement de stratégies basées sur le respect, l'écoute et la compréhension des besoins des parents pour établir une relation de confiance.

Module 3.4 : Gérer les situations de surnombre et d'urgence

Contenu :

- Identification des situations d'urgence : incidents/accidents, incendie, état d'ébriété, intrusion ...
- Comment garantir la sécurité physique et émotionnelle des enfants en cas d'urgence.

Résultats attendus :

- Capacité à reconnaître et à identifier rapidement les situations d'urgence telles que les incidents/accidents, les incendies, les états d'ébriété, et les intrusions.
- Mise en place de protocoles et de stratégies pour assurer la sécurité physique et émotionnelle des enfants en cas d'urgence, en minimisant les risques et en fournissant un soutien approprié.



 TARIF

INTRA : 1500€ HT / Jour

 DÉLAI D'INSCRIPTION

15 jours avant la date
de démarrage de la
formation

 MATÉRIEL

Chaque participant devra
venir avec :

- Ordinateur portable ou
tablette ou kit de prise de
notes : Cahier, stylo ...
- Situation de terrain à
améliorer
- Votre bonne humeur 😊

**CONTACT
ADMINISTRATIF**

Erick CHARLES

✉ contact@konseils.fr

☎ 07 83 09 00 82

**INSCRIPTION
EN LIGNE**



L'inscription à la formation
sera définitive
après signature
de la convention
de formation
personnalisée &
réception du paiement.



MÉTHODES & LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

METHODES PEDAGOGIQUES

Approche par compétences : Met l'accent sur l'acquisition de compétences pratique plutôt que de se concentrer uniquement sur des savoirs théoriques. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences. Cela renforce l'apprentissage social et crée un environnement d'entraide.

Méthode inductive : Part de l'observation et de l'expérience pour amener les apprenants à en tirer des conclusions ou des principes généraux. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences.

Approche collaborative et / ou Mise en situation : Place l'apprenant dans des situations réelles ou proches de la réalité pour qu'il puisse appliquer directement les connaissances acquises (exercices, simulations, jeux de rôle, ...)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Présentation sous forme de diaporama, visuels et de vidéos nécessaires à la bonne compréhension du sujet
- Ateliers de groupe et de cas pratiques organisés sur les thèmes abordés lors de la formation
- Supports de formation, papiers ou informatiques, remis aux participants

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet :

- > Recueil des attentes et besoins à l'inscription,
- > Évaluation des acquis
- > Feuille d'émergence
- > Attestation de formation
- > Certificat de réalisation

*Les critères d'évaluation sont
directement liés aux objectifs cités
au programme*

CONDITION D'ANNULATION

Pour toute inscription annulée après le 02 /05/2025, la totalité des frais sera due.

Le cabinet K conseils et formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant, au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Mise à jour le 26/03/2025